



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

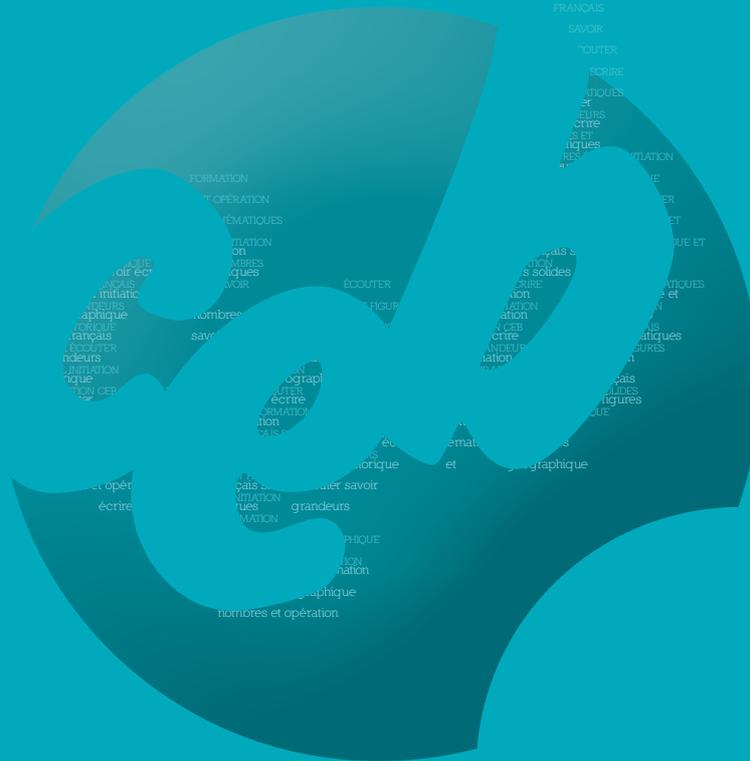


Enseignement

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

CEB2024

DOSSIER DE PRÉSENTATION



La mise en page de l'épreuve originale et des épreuves adaptées a été élaborée en concertation avec :

- L'association Eqla ;
- Triangle Wallonie (Service d'Aide Précoce et à l'intégration pour Enfants Déficients Auditifs) ;
- Sophie Trunet De Hemptinne, licenciée en logopédie.

La version braille de l'épreuve a été réalisée par l'association Eqla.

Les documents et photos reproduits dans l'épreuve ont tous fait l'objet d'une autorisation de reproduction.
Toutefois, si un auteur s'y retrouvait sans avoir été sollicité, nous l'invitons à se faire connaître.

Ce document applique les rectifications orthographiques de 1990.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE	5
A. CONCEPTION DE L'ÉPREUVE	5
B. STRUCTURE GÉNÉRALE DE L'ÉPREUVE	6
C. AMÉNAGEMENTS RAISONNABLES ET CONDITIONS DE PASSATION POUR LES ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES	7
ORGANISATION	11
A. DISTRIBUTION DES DOCUMENTS	11
B. PASSATION ET HORAIRE DE L'ÉPREUVE	11
C. CORRECTIONS	12
D. DÉLIBÉRATION	12
E. COMMUNICATION DES RÉSULTATS	14
F. MODALITÉS D'INTRODUCTION DE RECOURS	14
RÉSULTATS	15
A. PARTICIPATION ET RÉUSSITE	15
B. ÉCHECS	16
C. SCORES	17
D. DÉLIVRANCE DU CEB	18
E. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS PAR DISCIPLINE	19
F. RECOURS	20
TABLEAU DES COMPÉTENCES	21
MATHÉMATIQUES	21
FRANÇAIS	25
ÉVEIL - INITIATION SCIENTIFIQUE	33
FORMATION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE	34
SYNTHÈSE DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE "BILAN"	35
LA PASSATION	35
LE CONTENU DE L'ÉPREUVE	36
LA CORRECTION	38
LES RÉSULTATS	38
LES ADAPTATIONS	38

INTRODUCTION

Ce document présente l'ensemble de l'épreuve externe commune 2024 visant l'octroi du certificat d'études de base.

Cette épreuve porte sur la maîtrise des compétences attendues à l'issue de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire, telles que définies dans les **Socles de Compétences**.

Elle évalue les quatre disciplines suivantes :

Français	Formation mathématique	Éveil : Initiation scientifique	Éveil : Formation historique et géographique
----------	------------------------	------------------------------------	---

Sa mise en place répond à une double nécessité : **évaluer et certifier tous les élèves sur une même base**.

La participation à cette épreuve est obligatoire pour :

- les élèves inscrits en 6^e année de l'enseignement primaire ;
- les élèves inscrits en 1^{re} année différenciée et en 2^e différenciée dans l'enseignement secondaire ordinaire ou dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 4 ;
- les élèves inscrits en 1^{re} année commune de l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 qui ne sont pas titulaires du CEB ;
- les élèves relevant de l'enseignement à domicile qui atteignent l'âge de 12 ans au 31 août de l'année de l'épreuve.

Cette épreuve est également accessible à :

- tout élève terminant sa scolarité dans une école d'enseignement primaire spécialisé, sur décision du conseil de classe ;
- tout élève inscrit dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 2 ou 3, sur décision du conseil de classe ;
- tout mineur soumis à l'obligation scolaire, âgé d'au moins 11 ans au 31 décembre de l'année de l'épreuve, sur demande de ses parents, de la personne investie de l'autorité parentale ou de l'institution publique de protection de la jeunesse.

En juin dernier, **60 871** élèves étaient inscrits à l'épreuve.

Dans les pages qui suivent, sont présentés globalement la conception, l'organisation, les résultats et les tableaux de compétences de l'épreuve externe commune 2024.

TEXTES OFFICIELS RELATIFS À L'ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

- Décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire (Titre I, Titre III, Titre IV).
- Décret du 30 juin 2006 relatif à l'organisation pédagogique du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire.
- Arrêté du 4 mai 2016 déterminant les modalités d'inscription, de distribution, de passation, de correction et de sécurisation de l'épreuve externe commune octroyant le certificat d'études de base et la forme de ce certificat.
- Circulaire 9187 du 11 mars 2024 : dispositions relatives à l'octroi du certificat d'études de base (CEB) à l'issue de l'épreuve externe commune pour l'année 2023-2024.

ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE

A. CONCEPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve ainsi que les consignes de passation, de correction et de réussite ont été élaborées par un **groupe de travail** composé de :

Charlotte ACHENNE	Inspectrice du continuum pédagogique
Béatrice ANTOINE	Institutrice
Nathalie BOUILLLOT	Inspectrice du continuum pédagogique
Véronique CAMBIER	Conseillère au soutien et à l'accompagnement
Nathalie CHAUDERLOT	Chargée de mission à la Direction générale du Pilotage du Système éducatif
Aline DEBOUNY	Inspectrice du continuum pédagogique
Vinciane DEGAND	Conseillère au soutien et à l'accompagnement
Éric DEGALLAIX	Inspecteur général du continuum pédagogique et président du groupe
Grégory DE JONGHE	Conseiller au soutien et à l'accompagnement
Caroline DE PAEPE	Attachée à la Direction générale du Pilotage du Système éducatif
Benoit DEPUIS	Conseiller au soutien et à l'accompagnement
Éric GONDRY	Inspecteur du continuum pédagogique
Laurent HANNECART	Inspecteur du continuum pédagogique
Catherine HUBINON	Conseillère au soutien et à l'accompagnement
Laurent JADIN	Conseiller au soutien et à l'accompagnement
Catherine LAFORET	Conseillère au soutien et à l'accompagnement
Sophie LECOQCQ	Chargée de mission à la Direction générale du Pilotage du Système éducatif
Nathalie LECOMTE	Inspectrice du continuum pédagogique
Laure LIGOT	Institutrice
Marie-Germaine MAPESSA	Conseillère au soutien et à l'accompagnement
Isabelle MATHIEU-DAUDE	Institutrice
Nicolas MIROUX	Chargé de mission à la Direction générale du Pilotage du Système éducatif
Marjorie MONTANUS	Conseillère au soutien et à l'accompagnement
Benoît POCHE	Instituteur
Valérie RADOUX	Institutrice
Valérie RENSON	Conseillère au soutien et à l'accompagnement
Jean-Luc ROLAND	Inspecteur du continuum pédagogique
Sébastien SEYNAEVE	Inspecteur du continuum pédagogique
Jefferson YANS	Instituteur
Isabelle VANOYCKE	Conseillère au soutien et à l'accompagnement

B. STRUCTURE GÉNÉRALE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve se présente sous forme de livrets, évaluant chacun un domaine.

Le tableau ci-dessous reprend la structure d'ensemble des différentes parties de l'épreuve 2024, par domaine et par livret.

DISCIPLINE	DOMAINE	LIVRET	PORTFOLIO
Français	Écouter	Livret 1	
	Écrire	Livret 2	
	Lire informatif	Livret 8	p. 3 à 7
	Lire fictionnel	Livret 9	p. 19 à 21
Formation mathématique	Solides et figures	Livret 3	p. 8
	Grandeurs	Livret 4	
	Nombres et opérations 1	Livret 6	
	Nombres et opérations 2	Livret 7	
Éveil	Initiation scientifique	Livret 10	p. 22 à 31
	Formation historique et géographique	Livret 5	p. 9 à 32

Les questions qui composent l'épreuve sont conçues en fonction des compétences à certifier pour chaque domaine. Elles couvrent différents niveaux taxonomiques et se présentent sous différents formats (questions à choix multiples, questions ouvertes à réponses brèves, questions ouvertes à réponses élaborées). Celles-ci ont fait l'objet de prétests.

Cette année, l'épreuve de mathématiques a été organisée en quatre livrets au lieu de trois. Cette disposition permet aux élèves de bénéficier de l'aide de la calculatrice pour une grande majorité de l'épreuve. Les élèves plus faibles en calcul ou souffrant de dyscalculie ne sont ainsi pas pénalisés pour les questions faisant intervenir du calcul mais ne l'évaluant pas.

Les questions du domaine mathématique « Nombres et Opérations » ont été réparties dans deux livrets :

- Le premier livret est constitué de questions au sein desquelles les compétences en calcul sont directement évaluées. La calculatrice n'est pas autorisée, son usage entraverait l'évaluation de ces compétences.
- Le deuxième livret comprend des questions qui ne portent pas sur l'évaluation des compétences visant spécifiquement la maîtrise des techniques de calcul. La calculatrice est autorisée pour la passation.

C. AMÉNAGEMENTS RAISONNABLES ET CONDITIONS DE PASSATION POUR LES ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES

Les deux conditions pour pouvoir **bénéficier d'aménagements raisonnables** sont les suivantes :

- le(s) trouble(s) de l'élève doit/doivent avoir été diagnostiqué(s) par un professionnel reconnu officiellement pour poser le diagnostic conduisant à la mise en place d'aménagements raisonnables¹. Le diagnostic ne doit pas nécessairement dater de l'année en cours.
- il ne peut s'agir que des aménagements réalisés habituellement (en classe) lors des apprentissages et des évaluations.

Toutefois, en regard du caractère particulier des épreuves certificatives (longueur, stress ...), du **temps supplémentaire peut être accordé pour tous les élèves présentant des besoins spécifiques, même s'ils n'en ont pas bénéficié durant l'année**. Il peut s'agir de temps avant ou après les épreuves, sans toutefois modifier l'heure d'ouverture des paquets (à partir de 7 h), ni entraver le temps nécessaire à la correction.

Adaptation de la présentation de l'épreuve

L'épreuve externe, dans sa **version standard**, a une présentation pouvant convenir à un maximum d'élèves. Elle est conçue en concertation avec des professionnels du handicap et des troubles de l'apprentissage et présente une mise en page aérée et une police de caractères sans empattements, pour en favoriser la lisibilité.

Pour les élèves qui présentent un trouble de l'apprentissage et/ou visuel **diagnostiqués et qui bénéficient d'aménagements plus importants des documents durant l'année**, l'épreuve existe aussi en **versions adaptées**. En plus des caractéristiques de l'épreuve standard, ces versions bénéficient :

- d'une mise en page encore plus aérée ;
- d'une police de caractère Arial ;
- d'un agrandissement de la taille de la police ;
- d'un alignement du texte à gauche ;
- d'un renforcement du contraste ;
- des cartes et dessins schématisés ;
- d'un agrandissement de la pagination ;
- d'une suppression de certains éléments non essentiels ;
- de la présentation des principaux documents servant de support à l'épreuve dans un livret à part, pour faciliter la lecture en vis-à-vis des questions et des informations qui s'y rapportent.

Tous les documents de l'épreuve (standard ou adaptée) sont imprimés au format « livret » (recto-verso), qui facilite la manipulation des documents et permet de présenter un maximum d'informations en vis-à-vis, limitant ainsi les risques d'aller-retours entre les pages d'un même livret.

¹ L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2019 fixe la liste exhaustive des professions médicales, psychomédicales et paramédicales reconnues officiellement pour poser le diagnostic invoqué pour la mise en place des aménagements raisonnables dans l'enseignement fondamental ou secondaire ordinaire.

Les **versions adaptées** sont les suivantes :

- **l'épreuve adaptée version 1 (V1)**, rédigée en **Arial, taille 20**. Elle est disponible au format papier uniquement. Cette version est réservée aux élèves ayant un diagnostic de **troubles visuels sévères ou de dyspraxie** et habitués à travailler avec de très grands caractères pendant l'année ;
- **l'épreuve adaptée version 2 (V2)**, rédigée en **Arial, taille 14**. Elle est disponible au format papier et au format électronique² (format PDF **adapté aux logiciels de synthèse vocale**). **La version 2 électronique est toujours accompagnée d'une version 2 papier, permettant à l'élève de passer de l'une à l'autre en fonction de ses besoins ;**
- **l'épreuve adaptée en braille**. Elle est disponible au format papier et au format électronique.

L'équipe éducative choisit le format qui convient le mieux à ses élèves.

Pour une meilleure visualisation, les épreuves antérieures, ainsi que les versions adaptées V1 et V2, sont téléchargeables sur la page internet dédiée aux épreuves CEB : <http://www.enseignement.be/ceb>

Aménagement raisonnable des modalités de passation

La direction ou le pouvoir organisateur est responsable de la disposition des élèves dans leur local. Les élèves présentant un trouble de l'attention seront idéalement placés en fonction de leurs besoins.

A partir de cette année, la relance attentionnelle est autorisée lors de la passation pour l'ensemble des élèves, avec ou sans besoins spécifiques.

Le matériel et les modalités de passation qui suivent sont autorisés et ne doivent pas faire l'objet d'une demande écrite à l'Administration, si les deux conditions précitées sont rencontrées.

Matériel

Tout élève à besoins spécifiques qui utilise le matériel suivant en classe **peut en bénéficier** pendant l'épreuve :

- un cache ou une latte pour l'aide à la lecture ;
- une fiche de procédure de correction grammaticale sans contenu de réponse ;
- un dictionnaire à signets et/ou phonétique ;
- des fiches personnalisées soutenant l'élève dans la structuration de son travail. **Ces fiches ne peuvent pas contenir d'informations portant sur les matières évaluées ;**
- un *time timer* pour l'aide à la gestion du temps ;
- des abaques vierges (sans titres de colonnes) ;
- des gabarits vierges de calcul écrit.

Les feutres fluorescents et le casque antibruit ne sont plus rapportés dans cette liste car leur usage, autorisé, est étendu à l'ensemble des élèves, avec ou sans besoins spécifiques (cf. les consignes générales d'organisation).

Tiers aidant

Tout élève à besoins spécifiques qui bénéficie de la présence d'un tiers aidant durant l'année **peut être accompagné d'un tiers aidant** pendant l'épreuve.

Cet accompagnement est assuré par un membre de l'équipe pédagogique, par la personne accompagnant habituellement l'élève en intégration en classe ou par un service d'aide à l'intégration.

Le tiers aidant peut :

- aider l'élève à manipuler les documents, à découper, à tracer (selon les instructions précises de l'élève) ;
- oraliser les consignes, **sans les reformuler** (pas d'oralisation pour les textes de lecture) ;
- retranscrire fidèlement les réponses orales de l'élève ;
- effectuer des relances attentionnelles.

² Un mode d'emploi pour utiliser l'épreuve adaptée V2 électronique est disponible sur demande par courriel à evaluations.externes@cfwb.be.

Logiciels

Les logiciels de synthèse vocale, de dictée vocale, de traitement de texte, de prédiction de mots, de correction orthographique ou de mathématiques sont **autorisés** pour les élèves à besoins spécifiques qui les utilisent durant l'année **à condition que leur utilisation préserve les compétences évaluées** et n'entre pas en conflit avec les objectifs d'une partie de l'épreuve.

Les fonctions d'aide suivantes sont donc autorisées :

- la lecture vocale ;
- le prédicteur de mots ;
- la calculatrice intégrée, à l'exception d'un livret de la partie mathématique (livret 6), qui évalue les compétences en calcul ;
- le correcteur orthographique, à l'exception de la production d'écrit (livret 2), qui évalue l'orthographe ;
- le dictionnaire (hors connexion).

La connexion à internet n'est pas autorisée durant l'épreuve.

Le recours à des contenus de matières présents dans certains logiciels (tables de multiplication, formules d'aires, de périmètres, de volumes, abaques avec unités de mesure, règles grammaticales, tableaux de conjugaison, etc.) n'est pas autorisé lors de la passation des matières concernées.

En conséquence, l'équipe pédagogique devra :

- s'assurer de la désactivation de ces fonctionnalités pour les épreuves ou parties d'épreuves concernées ;
- si la désactivation est impossible, s'assurer impérativement, lors de la passation, que ces fonctionnalités ne sont pas utilisées par les élèves.

Voici une liste non exhaustive de logiciels couramment utilisés :

- *Kurzweil 1000 ou 3000 ;*
- *SprintPlus ;*
- *Dragon NaturallySpeaking ;*
- *Lexibar ;*
- *OpenBoard (anciennement Open Sankoré – approprié notamment en cas de troubles de la motricité ou de dyspraxie) ;*
- *Déclic (approprié notamment en cas de troubles de la motricité ou de dyspraxie) ;*
- *Apprenti Géomètre (approprié notamment en cas de troubles de la motricité ou de dyspraxie) ;*
- *GeoGebra (approprié notamment en cas de troubles de la motricité ou de dyspraxie) ;*
- *Geometry Pad (approprié notamment en cas de troubles de la motricité ou de dyspraxie) ;*
- *Adobe Acrobat Reader (permet de consulter, mais aussi d'annoter, de surligner du texte au sein de fichiers PDF et d'enregistrer son travail) ;*
- *PDF-XChange Viewer – pour PC – et Aperçu – pour MAC (permettent de consulter, mais aussi d'annoter, de surligner du texte au sein de fichiers PDF et d'enregistrer son travail) ;*
- *Microsoft OneNote (permet de consulter, mais aussi d'annoter, de surligner du texte au sein de fichiers PDF et d'enregistrer son travail) ;*
- *Notability (permet de consulter, mais aussi d'annoter, de surligner du texte au sein de fichiers PDF et d'enregistrer son travail).*

Pour solliciter l'utilisation d'un autre logiciel ayant des fonctions d'aide similaires à ceux présentés ci-dessus, la direction de l'école renvoie l'annexe B dûment complétée à l'adresse suivante : evaluations.externes@cfwb.be.

Tâche d'écoute

Tout élève présentant un trouble d'audition centrale bénéficie d'une lecture individualisée du texte dans un local le plus calme possible. Le débit de parole du lecteur est adapté.

Tout élève atteint de déficience auditive a le choix entre 2 modalités (l'école met en place l'aménagement utilisé habituellement en classe) :

- une interprétation en langue des signes (*une vidéo en langue des signes sera mise à disposition sur la plateforme EVAEXT*) ;
- une lecture individualisée (*débit de parole adapté*) dans un local le plus calme possible.

Exceptionnellement, un élève présentant un trouble d'audition centrale ou atteint de déficience auditive peut être dispensé de la tâche d'écoute lorsque le degré de son trouble est tel qu'il est impossible d'adapter de manière adéquate les modalités de passation de cette partie de l'épreuve (par exemple, lorsque l'élève est atteint de surdité profonde et ne maîtrise pas la langue des signes). La direction se charge d'avertir le responsable secteur en cas de dispense.

Cette année, **6 184** élèves ont bénéficié d'une adaptation du format de l'épreuve.

FORMAT DE L'ÉPREUVE	NOMBRE DE DEMANDES
Version 1 (Arial 20)	87
Version 2 (Arial 14)	4 734
Version 3 (braille)	4
Version électronique	1 359

ORGANISATION

A. DISTRIBUTION DES DOCUMENTS

Le responsable de secteur distribue les livrets des élèves sous scellés aux directions des écoles. Chaque matinée de passation, au plus tôt à 7 h, la direction déchire le film plastique des paquets correspondant au jour de passation.

B. PASSATION ET HORAIRE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve s'est déroulée au cours des matinées des lundi 24, mardi 25, jeudi 27 et vendredi 28 juin 2024. La répartition horaire était la suivante :

DURÉE (MIN)	EXAMEN		POINTS
	Livret	Dénomination	
LUNDI 24 JUIN			
		Accueil	
40	1	ÉCOUTER	20
45	2	ÉCRIRE	35
		Récréation	
20	2	ÉCRIRE (fin)	-
		Pause	
65	3	SOLIDES & FIGURES	40
MARDI 25 JUIN			
		Accueil	
75	4	GRANDEURS	55
		Récréation	
75	5	ÉVEIL – FORMATION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE	60
JEUDI 27 JUIN			
		Accueil	
40	6	NOMBRES ET OPÉRATIONS 1	36
50	7	NOMBRES ET OPÉRATIONS 2	34
		Récréation	
65	8	LIRE INFORMATIF	30
VENDREDI 28 JUIN			
		Accueil	
65	9	LIRE FICTIONNEL	35
		Récréation	
75	10	ÉVEIL – INITIATION SCIENTIFIQUE	60

CONSIGNES GÉNÉRALES D'ORGANISATION

Les élèves ont à leur disposition le matériel suivant :

- dictionnaire (utilisable pour TOUTES les épreuves) ;
- compas, équerre, calculatrice (le lundi, le mardi et le jeudi) et latte graduée en formation mathématique ;
- crayons de couleur, latte, ciseaux, colle + matériel d'écriture de base (stylo, crayon, gomme...)

Les élèves qui le souhaitent peuvent aussi disposer de feutres fluorescents, d'un casque anti-bruit, d'un cache ou d'une latte pour l'aider à la lecture.

Les épreuves écrites débutent entre 8 h 15 et 8 h 45, selon les dispositions pratiques fixées par la direction dans le réseau organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement, ou par le pouvoir organisateur dans l'enseignement subventionné par la Communauté française.

Un document « consignes de passation », qui reprend toutes les directives et consignes à donner oralement aux élèves pour chaque livret de l'épreuve, est téléchargé par la direction et remis aux enseignants concernés avant le début de l'épreuve.

Les modalités de passation sont communes à toutes les écoles et à tous les élèves qui présentent l'épreuve.

C. CORRECTIONS

Le respect des consignes et des modalités de correction est placé sous la responsabilité du responsable secteur.

Afin d'organiser la correction, le responsable secteur réunit tous les titulaires de 6^e année et, pour chaque école secondaire et chaque école spécialisée participante, un enseignant par tranche entamée de 20 élèves, les après-midis des jours de passation. Il veille à ce qu'un enseignant n'ait pas à corriger les copies des élèves dont il a la charge.

D. DÉLIBÉRATION

Une fois les épreuves corrigées, les résultats sont transmis au **jury de l'épreuve** constitué par le responsable secteur.

Le jury est constitué de :

- le responsable secteur, qui préside ;
- quatre directeurs ;
- quatre instituteurs assurant tout ou partie de leur charge en 5^e ou 6^e primaire ;
- deux enseignants exerçant tout ou partie de leur charge au 1^{er} degré de l'enseignement secondaire dans une des disciplines suivantes : français, formation mathématique, éveil/initiation scientifique, éveil/formation historique et géographique comprenant la formation à la vie sociale et économique.

Le jury applique les **consignes de réussite** de l'épreuve. Celles-ci sont communes à tous les jurys. Elles permettent d'assurer l'égalité de traitement pour tous les élèves.

CONSIGNES DE RÉUSSITE FIXÉES

L'épreuve est réussie si l'élève obtient au minimum 50 % en français, 50 % en mathématiques et 50 % en éveil (sciences et histoire-géographie).

Le jury enregistre les réussites et les échecs découlant de l'application des consignes. Il délibère des seuls cas où l'échec est lié à un évènement fortuit ayant pu survenir lors de la passation.

Au terme de la délibération, le président du jury transmettra à chaque direction les résultats de ses élèves à l'épreuve externe commune et les directions d'écoles prendront possession des épreuves de leurs élèves.

Au sein de chaque école, un **jury d'école** est alors constitué en vue de la délivrance du CEB.

COMPOSITION DU JURY D'ÉCOLE EN FONCTION DU DEGRÉ D'ÉTUDES

- **Pour l'enseignement primaire ordinaire** : le jury est composé de la direction, qui préside ce jury, et de tous les instituteurs de 5^e et 6^e années de l'école.

Il comporte au moins 3 personnes, le président compris. Les directions des écoles qui n'atteignent pas ce minimum font appel à des instituteurs d'autres années ou à des enseignants de 5^e année ou de 6^e année primaire extérieurs à l'école.

- **Pour l'enseignement primaire spécialisé** : le jury, présidé par la direction, correspond au conseil de classe. Il comporte au moins 3 personnes, le président compris.

- **Pour l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé** : le jury, présidé par la direction, correspond au conseil de classe. Il comporte au moins 3 personnes, le président compris.

Le jury délivre obligatoirement le certificat d'études de base à tout élève ayant réussi l'épreuve externe.

Le jury peut toutefois accorder le CEB à l'élève qui n'a pas satisfait ou qui n'a pas pu participer, en tout ou en partie, à l'épreuve externe commune. Il fonde alors sa décision sur le dossier de l'élève comprenant :

- une copie des bulletins de l'élève (des 2 dernières années s'il est inscrit dans l'enseignement primaire ou de l'année scolaire en cours s'il fréquente l'enseignement secondaire), tels qu'ils ont été communiqués aux parents ;
- le rapport circonstancié de l'enseignant avec son avis favorable ou défavorable quant à l'attribution du certificat d'études de base à l'élève concerné ;
- tout autre élément, comme le protocole d'aménagements raisonnables, le protocole d'intégration ou le PIA.

Le jury d'école **doit motiver ses décisions**. La motivation doit être conforme aux dispositions de la loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation des actes administratifs. Elle doit :

- faire référence aux faits et aux règles juridiques appliquées : le lien de cause à effet doit apparaître clairement ;
- être adéquate : elle doit être pertinente, c'est-à-dire qu'elle doit manifestement avoir trait à la décision ;
- être claire, précise et concrète : il ne peut s'agir de formules vagues ou de clauses de style ;
- être complète : une fois la décision prise, seuls les motifs qui figurent dans la motivation sont valables en droit ;
- apparaître dans l'acte même.

E. COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les parents ont accès aux résultats de leur enfant. Ceux-ci leur sont communiqués discipline par discipline, sans score global, sous forme d'une insertion dans le bulletin ou d'une annexe au bulletin précisant la nature de l'épreuve. Les parents ont également la possibilité, sur demande, de consulter les copies de leur enfant.

Un entretien avec les parents est organisé afin de leur fournir les informations nécessaires pour comprendre la décision du jury. Les parents sont également informés sur la poursuite de la scolarité et sur les modalités d'un éventuel recours.

F. MODALITÉS D'INTRODUCTION DE RECOURS

Une décision de refus d'octroi du certificat d'études de base peut être contestée devant la **Chambre de recours** inter-réseaux compétente pour traiter les décisions de maintien dans le tronc commun et les décisions de refus d'octroi du certificat d'études de base, selon les modalités suivantes :

- le recours doit être introduit **par l'autorité parentale via l'annexe D, par envoi recommandé au Secrétariat de la Chambre de Recours** ;
- une copie du recours doit être envoyée simultanément à la direction de l'école ;
- le recours doit comprendre **une motivation précise**.

Les décisions de la Chambre de recours se fondent sur la correspondance entre les compétences acquises par l'élève et les compétences qu'il doit normalement acquérir au terme de la deuxième étape de l'enseignement obligatoire (Socles de compétences).

Si la Chambre de recours annule la décision du jury ou du Conseil de classe, la direction délivre le CEB à l'élève concerné.

RÉSULTATS

A. PARTICIPATION ET RÉUSSITE

En juin 2024, **61 806** élèves étaient inscrits à l'épreuve permettant l'octroi du CEB.

Le tableau suivant présente le taux de participation et de réussite à l'épreuve CEB.

	Nombre d'élèves inscrits	Passation complète	Réussite ³
6 ^e primaire	51 734	98,9 %	87,9 %
1 ^{re} différenciée	4 213	82,6 %	14,8 %
2 ^e différenciée	3 102	84,1 %	24,2 %
1 ^{re} commune	49	85,7 %	35,7 %
Primaire spécialisé	309	95,8 %	59,1 %
Secondaire spécialisé	403	76,4 %	26,6 %
Inscriptions individuelles ⁴	1 061	96,0 %	74,2 %

Cette année, pour la première fois dans l'enseignement primaire, les élèves inscrits en DASPA au moment de l'épreuve n'étaient pas soumis à l'épreuve externe commune. Les directions ne devaient donc pas les inscrire. Toutefois, si l'élève souhaitait présenter l'épreuve CEB, ses parents (ou la personne investie de l'autorité parentale) pouvaient l'inscrire individuellement. Cela a été le cas pour 236 élèves, fréquentant une école primaire ou secondaire.

Zoom sur les élèves de l'enseignement primaire spécialisé :

	Passation complète	Réussite
Type 1	5	3
Type 2	1	1
Type 3	50	36
Type 4	6	4
Type 5	-	-
Type 6	-	-
Type 7	18	9
Type 8	216	122

³ Le taux de réussite est calculé à partir des résultats des élèves qui ont passé l'intégralité de l'épreuve.

⁴ Les inscriptions individuelles concernent les élèves âgés d'au moins 11 ans au 31 décembre 2024, qui ne fréquentent pas les années d'études spécifiques.

Zoom sur les élèves inscrits individuellement à l'épreuve :

	Passation complète	Réussite
Enseignement à domicile	228	199
5 ^e primaire	296	230
Ecole francophone d'une commune à facilités	119	118
Enseignement à l'étranger	6	5
Ecole privée	88	84
Elève libre	7	4
Ecole spécialisée	27	3
IPPJ	13	8
DASPA	224	100
Autres	11	5

B. ÉCHECS

Quelque **11 788** élèves n'ont pas réussi l'épreuve certificative.

La répartition des échecs parmi les élèves qui n'ont pas réussi est présentée au sein du tableau suivant :

	1 ÉCHEC				2 ÉCHECS			3 ÉCHECS	TOTAL DES ÉLÈVES AYANT ÉCHOUÉ	
	Français	Math.	Éveil		Math. Français	Français Éveil	Math. Éveil	Tout		
6 ^e primaire	60,0 %	19,0 %	40,4 %	0,6 %	23,5 %	19,9 %	1,5 %	2,0 %	16,5 %	6 208
1 ^{re} différenciée	28,3 %	5,0 %	22,8 %	0,5 %	27,7 %	23,1 %	1,5 %	3,2 %	44,0 %	2 965
2 ^e différenciée	43,3 %	7,5 %	35,5 %	0,3 %	29,8 %	25,9 %	0,9 %	3,1 %	26,8 %	1 978
1 ^{re} commune	48,1 %	14,8 %	33,3 %	0,0 %	18,5 %	18,5 %	0,0 %	0,0 %	33,3 %	27
Primaire spécialisé	57,0 %	6,6 %	50,4 %	0,0 %	24,8 %	23,1 %	0,8 %	0,8 %	18,2 %	121
Secondaire spécialisé	37,2 %	4,4 %	32,7 %	0,0 %	31,4 %	28,3 %	0,4 %	2,7 %	31,4 %	226
Inscriptions individuelles	36,1 %	14,8 %	20,9 %	0,4 %	27,0 %	22,8 %	3,0 %	1,1 %	36,9 %	263

C. SCORES

Le tableau suivant présente les scores moyens obtenus en fonction des domaines.

	FRANÇAIS				MATHÉMATIQUES			ÉVEIL	
	Lire 1	Lire 2	Ecrire 1	Ecouter	Nombres	Solides & figures	Grandeurs	Histoire - Géographie	Sciences
6^e primaire	70,8 %	72,4 %	69,6 %	72,9 %	76,1 %	74,4 %	71,9 %	78,0 %	79,3 %
1^{re} différenciée	40,1 %	38,8 %	46,3 %	48,0 %	35,7 %	38,3 %	30,9 %	49,4 %	51,5 %
2^e différenciée	49,1 %	45,5 %	52,3 %	53,7 %	41,6 %	45,9 %	37,3 %	57,4 %	61,0 %
1^{re} commune	51,5 %	51,7 %	52,2 %	57,9 %	48,3 %	48,9 %	44,4 %	62,8 %	63,7 %
Primaire spécialisé	58,8 %	58,5 %	61,6 %	63,7 %	58,0 %	60,0 %	52,8 %	69,0 %	71,1 %
Secondaire spécialisé	50,6 %	44,9 %	51,5 %	54,5 %	39,1 %	42,5 %	37,0 %	60,4 %	62,3 %
Inscriptions individuelles	66,5 %	65,7 %	64,1 %	69,4 %	70,3 %	68,4 %	65,7 %	73,7 %	75,4 %

Le tableau suivant présente les scores moyens obtenus en fonction des disciplines.

	FRANÇAIS	MATHÉMATIQUES	ÉVEIL
6^e primaire	71,2 %	74,3 %	78,6 %
1^{re} différenciée	42,8 %	34,8 %	50,4 %
2^e différenciée	49,7 %	41,3 %	59,2 %
1^{re} commune	52,8 %	47,2 %	63,2 %
Primaire spécialisé	60,4 %	56,8 %	70,1 %
Secondaire spécialisé	49,8 %	39,3 %	61,3 %
Inscriptions individuelles	66,1 %	68,3 %	74,6 %

D. DÉLIVRANCE DU CEB

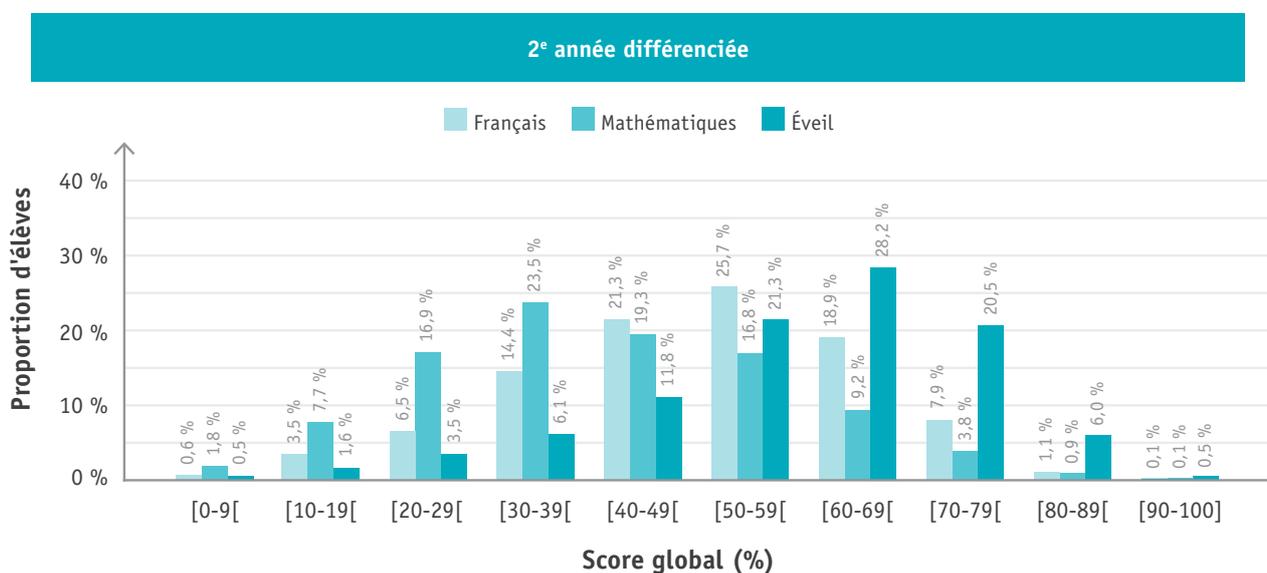
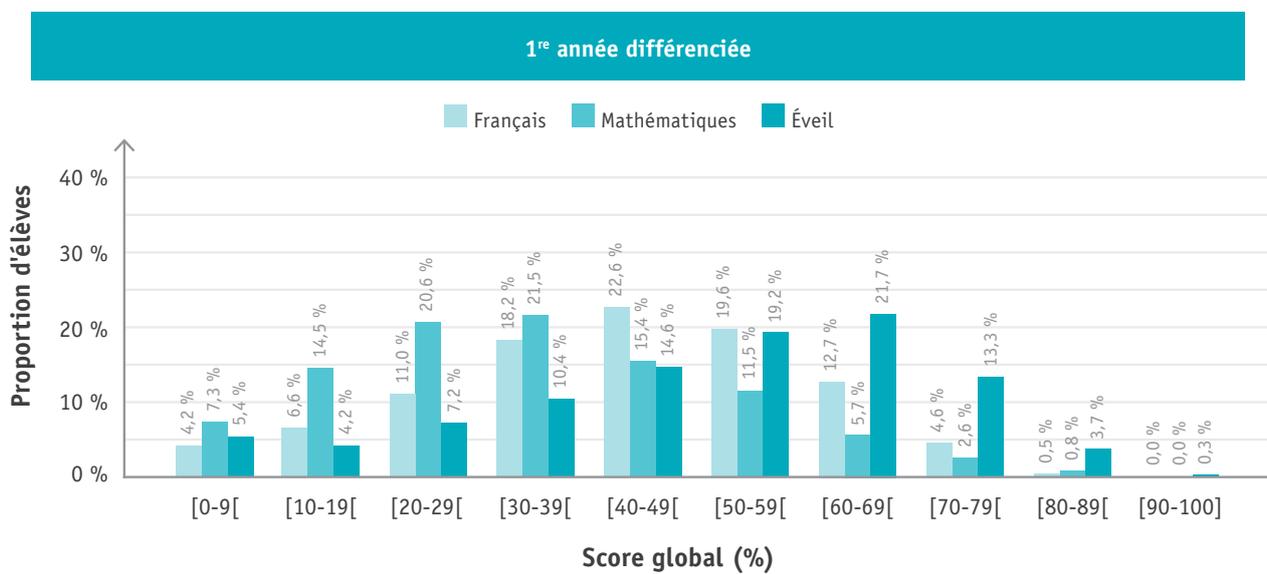
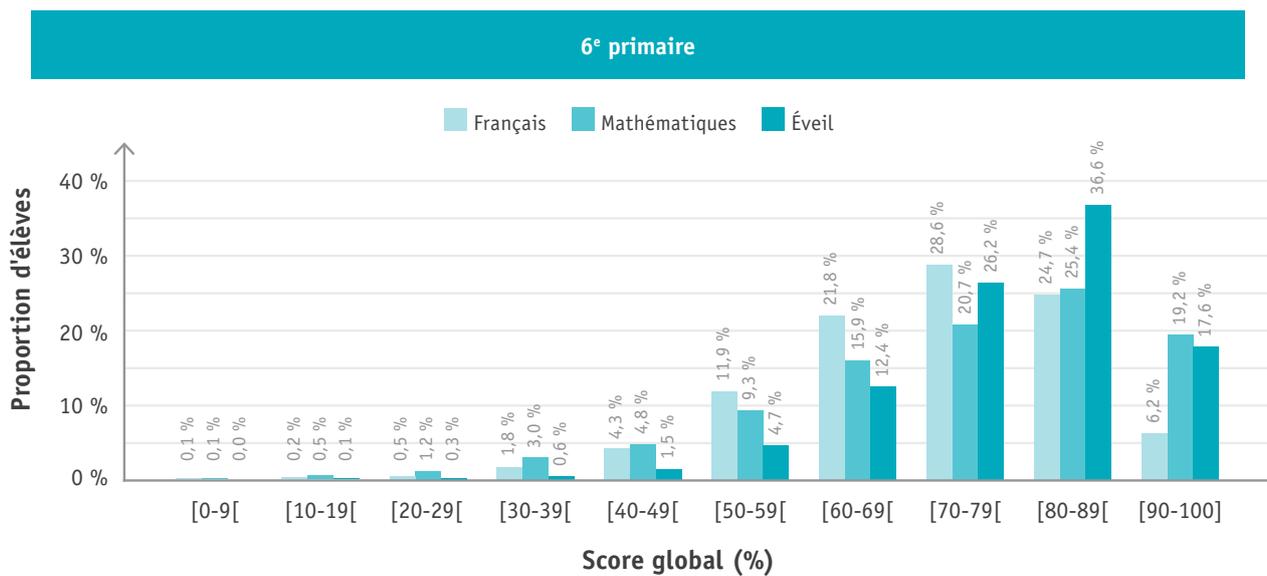
Les écoles ont la possibilité d'attribuer le certificat d'études de base aux élèves qui n'ont pas réussi l'épreuve ou qui ne l'ont pas présentée complètement, sur la base de leur dossier scolaire et après délibération.

	6 ^e PRIMAIRE		1 ^{re} COMMUNE		1 ^{re} DIFFÉRENCIÉE		2 ^e DIFFÉRENCIÉE	
Réussite épreuve	44 981	86,9 %	15	30,6 %	518	12,3 %	638	20,6 %
Octroi après délibération école	3 424	6,6 %	17	34,7 %	692	16,4 %	691	22,3 %
Octroi après recours	182	0,4 %	0	0,0 %	21	0,5 %	5	0,2 %
Non-octroi	3 147	6,1 %	15	30,6 %	2 453	58,2 %	1 469	47,4 %
Inconnu	0	0,0 %	2	4,1 %	529	12,6 %	299	9,6 %
Total inscrits	51 734	100,0 %	309	100,0 %	4 213	100,0 %	3 102	100,0 %

	PRIMAIRE SPÉCIALISÉ		SECONDAIRE SPÉCIALISÉ		INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES	
Réussite épreuve	175	56,6 %	82	20,3 %	757	71,3 %
Octroi après délibération école	43	13,9 %	60	14,9 %	0	0,0 %
Octroi après recours	1	0,3 %	0	0,0 %	25	2,4 %
Non-octroi	90	29,1 %	232	57,6 %	279	26,3 %
Inconnu	0	0,0 %	29	7,2 %	0	0,0 %
Total inscrits	309	100,0 %	403	100,0 %	1 061	100,0 %

E. DISTRIBUTION DES RÉSULTATS PAR DISCIPLINE

Les distributions ci-dessous sont calculées au départ du nombre d'élèves ayant présenté entièrement l'épreuve.



F. RECOURS

En juillet 2024, la Chambre de recours a été saisie de 308 demandes.

Elle s'est réunie les 5, 7, 8, 9, 23 août ; ainsi que le 5 septembre 2024.

Elle a déclaré 2 recours irrecevables (recours envoyés hors délais) et aucun sans objet. La Chambre de recours a examiné sur le fond les 306 recours recevables. Parmi ceux-ci, 244 concernaient des élèves de 6^e primaire, 1 dossier concernait un élève de l'enseignement primaire spécialisé ; 26 dossiers concernaient des élèves inscrits en 1^{re} année différenciée ; 7 dossiers concernaient des élèves inscrits en 2^e année différenciée, 2 dossiers concernaient des élèves de 1^{re} année commune et 29 dossiers concernaient des inscriptions individuelles (élèves inscrits à l'épreuve à la demande des parents).

Au terme de l'examen des dossiers, la Chambre de recours a déclaré 234 recours fondés et 72 non fondés.

TABLEAU DES COMPÉTENCES

MATHÉMATIQUES



3.1. LES NOMBRES

Compétences visées	Usage de la calculatrice non autorisé	Usage de la calculatrice autorisé
3.1.1. Compter, dénombrer, classer		
Dénombrer		Q1
Dire, lire et écrire des nombres dans la numération décimale de position en comprenant son principe		Q5-Q7-Q9-Q10
Classer (situer, ordonner, comparer)		Q3-Q15
3.1.2. Organiser les nombres par familles		
Décomposer et recomposer	Q6-Q11	
Créer des familles de nombres à partir d'une propriété donnée (pair, impair, multiple de, diviseur de...)		Q2-Q14
3.1.3. Calculer		
Identifier et effectuer des opérations dans des situations variées		Q6-Q12-Q13
Estimer, avant d'opérer, l'ordre de grandeur d'un résultat	Q1-Q7	
Construire des tables d'addition et de multiplication, en comprenant leur structure, et les restituer de mémoire	Q2-Q5-Q12	
Utiliser la soustraction comme la réciproque de l'addition et la division comme la réciproque de la multiplication		Q11
Dans un calcul, utiliser les décompositions appropriées des nombres (en sommes et en produits)	Q3-Q13	
Utiliser des propriétés des opérations pour remplacer un calcul par un autre plus simple, y compris en appliquant des démarches de compensation	Q8-Q10	
Choisir et utiliser avec pertinence le calcul mental, le calcul écrit ou la calculatrice en fonction de la situation		
Vérifier le résultat d'une opération	Q4	
Écrire des nombres sous une forme adaptée (entière, décimale ou fractionnaire) en vue de comparer, d'organiser ou d'utiliser	Q9	Q4-Q8

3.2. LES SOLIDES ET FIGURES

Compétences visées	Items
3.2.1. Repérer	
Se situer et situer des objets dans un système de repérage	Q1
Représenter, sur un plan, le déplacement correspondant à des consignes données	Q6
3.2.2. Reconnaître, comparer, construire, exprimer	
Reconnaître, comparer des solides et des figures, les différencier et les classer sur base de propriétés de côtés, d'angles pour les figures	Q3-Q9-Q12
Construire des figures et des solides simples avec du matériel varié	Q11-Q16
Tracer des figures simples en lien avec les propriétés des figures et au moyen de la règle graduée, de l'équerre et du compas	Q5-Q7-Q10-Q14
Connaitre et énoncer les propriétés de côtés et d'angles utiles dans la construction de quadrilatères et de triangles	Q4-Q13
3.2.3. Dégager des régularités, des propriétés, argumenter	
Dans un contexte de pliage, de découpage, de pavage et de reproduction de dessins, relever la présence de régularités, reconnaître la présence d'un axe de symétrie	Q2-Q8
Reconnaître et construire des agrandissements et des réductions de figures en s'appuyant sur des quadrillages	Q15
Comprendre et utiliser, dans leur contexte, les termes usuels propres à la géométrie pour décrire, comparer, tracer	Q17

3.3. LES GRANDEURS

Compétences visées	Items
3.3.1. Comparer, mesurer	
Comparer des grandeurs de même nature et concevoir la grandeur comme une propriété de l'objet, la reconnaître et la nommer	Q1
Effectuer le mesurage en utilisant des étalons familiers et conventionnels et en exprimer le résultat (longueur, capacités, masses, aires, volumes, durées, coût)	Q3-Q6-Q18-Q20
Faire des estimations en utilisant des étalons familiers et conventionnels	Q4
Construire et utiliser des démarches pour calculer des périmètres, des aires et des volumes	Q2-Q8-Q14
Se situer et situer des événements dans le temps	Q13
Connaître le sens des préfixes déca., déci., hecto., kilo., centi., milli.	Q11-Q22
Établir des relations dans un système pour donner du sens à la lecture et à l'écriture d'une mesure	Q7-Q10
3.3.2. Opérer, fractionner	
Fractionner des objets en vue de les comparer	Q9a-Q17
Additionner et soustraire deux grandeurs fractionnées	Q9b
Calculer des pourcentages	Q12-Q16
Résoudre des problèmes simples de proportionnalité directe	Q5
Dans une situation de proportionnalité directe, compléter un tableau qui met en relation deux grandeurs	Q15

3.4. LE TRAITEMENT DE DONNÉES

Compétences visées	Items
Organiser selon un critère des données issues de contextes divers	Q19
Lire un graphique, un tableau, un diagramme	Q19
Déterminer la moyenne arithmétique d'un ensemble de données discrètes	Q21

GRILLE DE CORRECTION DE TÂCHES COMPLEXES

<p>RÉPONSE FINALE CORRECTE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre correct <u>ET</u> unité de mesure correcte • <u>ET</u> présence de calculs ou de démarches en lien avec la situation • <u>ET</u> communication de la réponse 	<p>4/4</p>
<p>LA DÉMARCHE EN 2 ÉTAPES EST COMPLÈTE et <u>tous</u> les calculs sont en lien avec la situation (toutes les données sont correctement utilisées), mais on relève :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>SOIT</u> UNE erreur de calcul à UNE des opérations posées • <u>SOIT</u> une réponse sans unité de mesure ou dans une autre grandeur que celle attendue ou mauvaise conversion • <u>SOIT</u> la réponse communiquée est incorrecte 	<p>3/4</p>
<p>Présence minimum d'UNE DES 2 ÉTAPES de la démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>ET</u> le calcul effectué par l'élève est correct. 	<p>2/4</p>
<p>Présence minimum d'UNE DES 2 ÉTAPES de la démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>MAIS</u> le calcul effectué par l'élève est incorrect. 	<p>1/4</p>

Attention, il ne faut pas pénaliser si des opérations sont mal posées, c'est-à-dire s'il y a une utilisation incorrecte du signe « = » (compétence à certifier à 14 ans).

Exemples :

$$5 \times 500 = 2500 \times 2 = 5000$$

$$37 \times 11 = 37 \times 10 = 370 + 37 = 407$$

...

LIRE

Compétences visées	Items	
	Lire informatif	Lire fictionnel
Orienter sa lecture en fonction de la situation de communication		
Repérer les informations relatives aux références d'un livre, d'un texte (collections familiales)		
Choisir un document en fonction du projet et du contexte de l'activité		
Anticiper le contenu d'un document en utilisant ses indices externes et internes (illustrations, images, première et quatrième pages de couverture, dos du livre, table des matières, typographie...)		
Saisir l'intention dominante de l'auteur (informer, persuader, enjoindre, émouvoir, donner du plaisir...) en considérant la globalité d'un texte court et simple où l'intention apparaît nettement	Q13	Q18
Adapter sa stratégie de lecture en fonction du projet, du document et du temps accordé : lecture intégrale ou sélective en s'aidant des indices internes (titres, intertitres, illustrations, ordre alphabétique...)	Q2	
Élaborer des significations		
Gérer la compréhension du document pour :		
<ul style="list-style-type: none"> dégager les informations explicites (déterminer les informations essentielles et secondaires, établir les rapports de manière et de lieu) 	Q3 – Q4 Q6 – Q8 Q10 – Q15 Q16	Q2 – Q5 Q13
<ul style="list-style-type: none"> découvrir les informations implicites/inférer (construire une information à partir d'éléments rapprochés et concernant le lieu, le temps, les personnages) 		Q3 – Q4 Q6 – Q9 Q10 – Q12
<ul style="list-style-type: none"> vérifier des hypothèses proposées (en tenant compte d'un plus grand nombre d'indices) 	Q11	Q7
<ul style="list-style-type: none"> percevoir le sens global afin de pouvoir : restituer l'histoire en respectant l'ordre chronologique, les liens logiques, dans des récits courts : nouvelle, conte... 	Q7	Q15
<ul style="list-style-type: none"> percevoir le sens global afin de pouvoir : reformuler et utiliser des informations d'un texte structuré et plus long 	Q17	Q1 – Q11 Q16 – Q17
<ul style="list-style-type: none"> percevoir le sens global afin de pouvoir : reformuler ou exécuter un enchaînement de consignes (consignes simples pour réaliser une tâche plus complexe) 		
Réagir, selon la nature du document et distinguer :		
<ul style="list-style-type: none"> le réel de l'imaginaire (réel et imaginaire apparaissent bien distinctement) 		
<ul style="list-style-type: none"> le réel du virtuel (particulièrement, des représentations de l'animal, de la personne humaine et de son environnement) 		
<ul style="list-style-type: none"> le vrai du faux (le vrai ou le faux se distingue nettement) 	Q5	Q14

LIRE

Compétences visées	Items	
	Lire informatif	Lire fictionnel
Dégager l'organisation du texte		
Reconnaitre un nombre diversifié de documents en identifiant la structure dominante :		
• narrative (repérer l'essentiel d'une histoire, d'un récit)		
• descriptive (repérer la manière dont les éléments sont décrits)		
• structure dialoguée (repérer les marques du discours direct, prouver que les répliques des personnages s'enchaînent)		Q21
Repérer les marques de l'organisation générale :		
• paragraphes (repérer titres et intertitres, paragraphes, signes et alinéas)	Q1	
• mise en page (identifier les genres de textes : lettre, article, affiche,...)	Q12	
• organisateurs textuels (repérer les organisateurs temporels et spatiaux)		
• modes et temps verbaux (identifier les temps)		Q25
Percevoir la cohérence entre phrases et groupes de phrases tout au long du texte		
Repérer les facteurs de cohérence :		
• mots ou expressions servant à enchaîner les phrases (enchaînement chronologique : le lendemain, une heure plus tard, la veille...)		Q19
• reprises d'informations d'une phrase à l'autre (anaphores) (repérer les éléments de reprises du ou des personnages principaux)	Q18	Q22
Tenir compte des unités grammaticales		
Comprendre le sens d'un texte en :		
• s'appuyant sur la ponctuation et sur les unités grammaticales (identifier les phrases de même structure)		Q23 – Q24
• reconnaissant les marques grammaticales nominales et verbales (marques du genre et du nombre)		Q20
Traiter les unités lexicales		
Comprendre en :		
• émettant des hypothèses sur le sens d'un mot, découvrant la signification d'un mot à partir du contexte (en s'appuyant sur le §, le texte, les exemples)	Q9 – Q20	Q26
• confirmant le sens d'un mot (trouver le sens qui convient dans un dictionnaire)	Q19	Q27
• établissant les relations que les mots entretiennent entre eux : familles de mots, synonymes, antonymes	Q21	
Percevoir les interactions entre les éléments verbaux et non verbaux		
Relier un texte à des éléments non verbaux (croquis, schémas, légendes, tableaux, graphiques)	Q14	Q8

ÉCRIRE

Voici la fin d'une histoire...

*Finally, we are finally parted/quitted in exchanging our gazes
and without saying a word.*

*At the bottom of me, I already had a hurry to return to the forest and to find
my new friend/my new friend for a next adventure.*

ÉCRIS une histoire dont tu es le personnage principal qui se termine par cette fin.
INVENTE un titre à cette histoire.

ÉCRIRE

BLOC 1 : 9 POINTS

Compétences	Critères/Indicateurs	Pts
Orienter son écrit (en tenant compte de l'intention poursuivie, du projet, du contexte de l'activité)	<ul style="list-style-type: none"> L'intention poursuivie est d'écrire une histoire en lien avec la fin donnée. - L'histoire se déroule (essentiellement) en forêt ET évoque une rencontre avec un nouvel ami/une nouvelle amie. (2) - L'histoire se déroule (essentiellement) en forêt OU évoque une rencontre avec un nouvel ami/une nouvelle amie. (1) - L'histoire n'est pas en lien direct avec la fin donnée. (0) 	2-1-0
	<ul style="list-style-type: none"> Le texte est écrit à la 1^{re} personne du singulier. <p>L'élève doit raconter une histoire dans laquelle il est le personnage principal.</p>	1-0
Élaborer des contenus (rechercher et inventer des idées, des mots)	<ul style="list-style-type: none"> L'élève a préparé son écrit en répondant aux trois questions de l'étape 1. 	1-0
	<ul style="list-style-type: none"> La recherche et l'invention des idées - Le texte contient beaucoup d'idées. (2) - Le texte contient peu d'idées. (1) - Absence de production. (0) 	2-1-0
	<ul style="list-style-type: none"> La recherche et l'invention des idées rendent le texte agréable à lire. 	1-0
	<ul style="list-style-type: none"> L'énonciation des idées de l'histoire - Les idées sont clairement énoncées, ce qui rend l'histoire facile à comprendre. (2) - Certaines idées entraînent une rupture dans la compréhension de l'histoire. (1) - Les idées ne sont pas clairement énoncées ce qui rend l'histoire incompréhensible. (0) 	2-1-0
<i>Ne pas tenir compte ici de la syntaxe et de l'orthographe.</i>		

ÉCRIRE

BLOC 2 : 9 POINTS

Compétences	Critères/Indicateurs	Pts
	Cohérence générale	
	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a un titre en cohérence avec l'histoire. 	1-0
	<ul style="list-style-type: none"> • L'histoire contient des paragraphes. <ul style="list-style-type: none"> - Les paragraphes sont visibles (retrait du premier mot et/ou retour à la ligne lorsqu'il y a un changement d'idées et/ou double interligne) ET constituent des blocs d'idées. (2) - Les paragraphes sont visibles MAIS ne constituent pas des blocs d'idées. (1) - Les paragraphes ne sont pas créés. (0) 	2-1-0
	<p>L'histoire contient des mots ou des expressions servant à enchaîner les paragraphes, les phrases.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ceux-ci sont présents et (presque)⁵ tous bien utilisés. (2) - Ceux-ci sont partiellement⁶ présents et souvent bien utilisés. (1) - Ceux-ci sont très peu présents ou sont souvent mal utilisés. (0) 	2-1-0
Assurer l'organisation et la cohérence du texte	<i>S'il n'y a pas de point pour séparer les phrases, tenir compte des mots liens correctement utilisés.</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> • L'histoire contient des reprises d'informations (pronoms, substituts lexicaux, déterminants possessifs...). <ul style="list-style-type: none"> - Celles-ci sont présentes et (presque) toutes adaptées. (2) - Celles-ci sont partiellement présentes et souvent adaptées. (1) - Celles-ci sont inadaptées ou utilisées de manière excessive (nombreuses répétitions qui appauvrissent le texte). (0) 	2-1-0
	Cohérence temporelle	
	<ul style="list-style-type: none"> • La cohérence des idées d'un point de vue temporel <ul style="list-style-type: none"> - L'emploi des temps de conjugaison est (presque) toujours adéquat. (2) - L'emploi des temps est partiellement adéquat. (1) - L'emploi des temps est peu ou n'est pas adéquat (nombreuses ruptures). (0) 	2-1-0
	<i>Ne pas pénaliser si un verbe est mal conjugué ou mal orthographié. Il sera pénalisé en orthographe au bloc 4. (Exemple : « Il metta ... ».).</i>	

⁵ L'une ou l'autre erreur est tolérée (ce qui est acceptable à ce stade de la scolarité).

⁶ Le terme « partiellement » est pris dans le sens de « en partie », « de manière incomplète ».

ÉCRIRE

BLOC 3 : 9 POINTS

Compétences	Critères/Indicateurs	Pts
Utiliser les unités grammaticales et lexicales	Structure	
	<ul style="list-style-type: none"> Le découpage du texte en phrases (point, point d'interrogation, point d'exclamation) <ul style="list-style-type: none"> Celui-ci est (presque) toujours approprié. (2) Celui-ci est partiellement approprié. (1) Celui-ci est peu ou n'est pas approprié. (0) <p><i>Ne pas pénaliser l'absence de majuscule dans ce critère.</i></p>	2-1-0
	<ul style="list-style-type: none"> Les structures de phrases <ul style="list-style-type: none"> Toutes les phrases (ou presque toutes) sont syntaxiquement⁷ correctes. (3) Au moins la moitié des phrases sont syntaxiquement correctes. (2) Moins de la moitié des phrases sont syntaxiquement correctes. (1) L'écrit est illisible sur le plan syntaxique. (0) 	3-2-1-0
Assurer la présentation	Vocabulaire	
	<ul style="list-style-type: none"> Le vocabulaire <ul style="list-style-type: none"> Celui-ci est adapté, précis et recherché⁸ par rapport au sujet traité. (3) Celui-ci est adapté au sujet traité mais élémentaire⁹. (2) Celui-ci est élémentaire et imprécis¹⁰. (1) Celui-ci est incorrect ou est inadapté au sujet traité. (0) 	3-2-1-0
	<ul style="list-style-type: none"> L'écriture est soignée et lisible. 	1-0

⁷ L'oubli de mots, l'inversion de mots, une mauvaise organisation des groupes de mots dans la phrase sont considérés comme des constructions syntaxiquement incorrectes.

⁸ Le vocabulaire est adapté à la situation de communication tout en s'inscrivant dans un registre « élaboré », plus « riche », « imagé » de par le choix des mots répondant avec précision au contexte.

⁹ Le vocabulaire est adapté à la situation de communication, mais ce vocabulaire est simple, usuel.

¹⁰ Le vocabulaire est approximatif, vague.

ÉCRIRE

BLOC 4 : 8 POINTS

Compétences

Critères/Indicateurs

Respect de l'orthographe grammaticale et de l'orthographe d'usage

Comment comptabiliser les formes ?

- Comptabiliser les 70 premières formes en excluant les noms propres, les chiffres, les abréviations, les onomatopées, les interjections.
- Tenir compte du titre dans le comptage des 70 formes.

Cas particuliers

- *mots composés* : comptabiliser une seule forme ;
- *verbes pronominaux* : comptabiliser une seule forme pour le verbe pronominal ;
- *mauvais découpage* : comptabiliser les formes telles que l'élève les a écrites.

Comment corriger l'orthographe ?

- Prendre en compte la nouvelle ou l'ancienne orthographe.
- Compter une seule erreur par forme.
- Compter une erreur au maximum si une forme est reprise plusieurs fois et qu'il y a chaque fois la même erreur.
- Pénaliser l'absence de majuscules, excepté dans les noms propres qui ne sont pas comptabilisés. Ne pas pénaliser les erreurs de majuscules inhérentes à des erreurs de ponctuation (déjà prises en compte dans les structures au bloc 3).
- Pénaliser si un verbe est mal conjugué. Ne pas prendre en compte ici le choix du temps, critère déjà mobilisé dans le bloc 2 « cohérence temporelle ».
- Ne pas pénaliser :
 - un mauvais découpage de mots en fin de ligne;
 - une absence d'un guillemet non refermé;
 - une absence ou une mauvaise utilisation de la ponctuation.

Des exemples se trouvent dans le guide de correction.

Comment attribuer les points ?

La table de conversion est d'application également lorsque l'élève a produit moins de 70 formes. Aucune autre conversion ne doit être effectuée.

69 à 70 formes correctes	→ 8 pts
67 à 68 formes correctes	→ 7 pts
64 à 66 formes correctes	→ 6 pts
60 à 63 formes correctes	→ 5 pts
56 à 59 formes correctes	→ 4 pts
50 à 55 formes correctes	→ 3 pts
44 à 49 formes correctes	→ 2 pts
35 à 43 formes correctes	→ 1 pt
moins de 35 formes	→ 0 pt

Utiliser les unités
grammaticales et
lexicales

ÉCOUTER

Compétences visées	Items
Orienter son écoute en fonction de la situation de communication	
En tenant compte des critères suivants :	
• de l'intention poursuivie d'écoute (s'informer / comprendre)	
• des interlocuteurs	Q2
• des contraintes de l'activité (de lieu et de temps)	
• des modalités de la situation (interaction différée)	
Élaborer des significations	
Réagir au message d'un point de vue personnel	Q3
Relier des informations significatives du message à ses connaissances et à d'autres sources	Q7
Sélectionner les informations répondant à un projet (inhérent à son cadre de vie collectif)	Q10
Réagir à un document, en interaction éventuelle avec d'autres	
• en distinguant : le réel de l'imaginaire	
• en distinguant : le vraisemblable de l'invraisemblable	
• en distinguant : le vrai du faux	Q14
Dégager des informations explicites dans son cadre de vie collectif	Q4 - Q5 Q6 - Q8 Q9
Vérifier des hypothèses proposées en tenant compte de plusieurs indices	Q12
Gérer le sens global du message (structure simple)	Q13 - Q15
Dégager l'organisation et la cohérence du message	
Identifier les différentes structures : narrative, explicative, structure dialoguée	Q1
Percevoir la progression des idées (enchaînement de consignes ainsi que les éléments d'un récit simple)	Q11
Identifier les informations principales et secondaires dans une structure simple	

Bonjour Thibaut Quintens. vous êtes créateur, éditeur et distributeur de jeux de société. Merci à vous d'avoir accepté de répondre à nos questions.

Pour commencer, quelles sont les qualités nécessaires pour être un créateur de jeux de société ?

Selon moi, une première qualité pour être créateur de jeux de société, c'est d'être empathique, en d'autres termes, de pouvoir se mettre à la place de quelqu'un d'autre. Quand on développe un jeu, on le fait pour répondre à un besoin créatif personnel, mais on le fait surtout parce qu'on a envie que le jeu se retrouve dans les mains d'autres personnes.

Une deuxième qualité nécessaire : avoir un bon esprit d'analyse, car lors de la création, il y a toute une série de directions à prendre, de chemins à tenter. En fait, c'est un peu comme dans la vie... si une expérience ne marche pas, je vais devoir prendre une autre direction après avoir analysé et tenté de comprendre pourquoi cela ne fonctionne pas.

L'observation est aussi une qualité indispensable. Lorsque vous testez un jeu, il faut pouvoir observer son déroulement et les réactions des joueurs afin de vérifier s'il fonctionne vraiment.

Et enfin, il y a une dernière qualité qui me semble importante lorsqu'on crée un jeu, c'est d'accepter de faire une erreur. D'ailleurs, je n'appelle pas cela des erreurs, mais plutôt des expériences. La force d'un créateur, c'est de pouvoir se remettre en question et, parfois, de tout reprendre à zéro.

Et selon vous, c'est quoi un bon jeu de société ?

Je pourrais vous dire qu'un bon jeu de société, c'est un jeu qui se vend très bien. Mais, pour moi, c'est avant tout un jeu qui donne du plaisir. Pour avoir ce plaisir, il faut que le jeu soit proposé au bon moment aux bonnes personnes. J'ai parfois eu le meilleur des jeux entre les mains et pourtant ce même jeu ne fonctionnait plus à un autre moment de la journée ou avec d'autres joueurs.

Lorsque vous créez un jeu de société, par quelles étapes passez-vous ?

Tout d'abord, je pars d'une idée ou d'un thème qui va évoluer. Je concrétise mon projet de départ pour pouvoir l'expérimenter moi-même, parfois juste avec des petits bouts de papier. Ensuite, je réalise un prototype, c'est-à-dire un premier exemplaire du jeu. Je le teste auprès de ma famille, puis auprès de professionnels du jeu et auprès de gens que je rencontre dans des festivals de jeux de société. C'est aussi une façon de me faire connaître.

Quand le jeu a été suffisamment testé, c'est le moment de collaborer avec un éditeur qui va prendre en charge la partie artistique du jeu, par exemple la création de la boîte et la production d'un matériel particulier. Moi, j'ai toujours édité mes propres jeux. J'adore ça !

Finalement, il ne reste plus qu'à faire connaître le jeu et à le distribuer dans les magasins.

Est-ce que les jeux de société ont tous le même objectif ?

Je pense que tous les jeux ont un objectif principal, celui de donner du plaisir, mais tous les jeux ne se ressemblent pas, car ils ne visent pas tous la même chose. C'est d'ailleurs pourquoi il existe de nombreuses catégories de jeux de société.

Et bien justement, quelles sont les différentes catégories de jeu de société ?

Les jeux de société, on peut les répertorier par type, comme par exemple, les jeux éducatifs, les jeux de hasard, les jeux créatifs ou encore les jeux de rôle dans lesquels on se met dans la peau d'un personnage. Les jeux peuvent être rangés en fonction du matériel utilisé, en fonction des compétences qu'il faut mobiliser comme la mémoire, la logique, la stratégie... Il y a aussi les jeux de compétition, mais moi, j'apprécie particulièrement les jeux de coopération où nous ne jouons pas les uns contre les autres, mais où nous jouons ensemble contre le jeu.

Dans les ludothèques, on utilise différentes classifications, car un jeu peut appartenir à une ou plusieurs catégories. Pour ma part, je réalise des classements très personnels. Je les range par expérience de jeu, par thème, en fonction du nombre de joueurs ou de leur âge. Je les classe parfois selon la durée d'une partie ou encore selon le moment idéal pour jouer.

Et voici déjà la dernière question avant de nous quitter. vous avez écrit un jour que « le jeu de société est une invitation à rencontrer l'autre ». Qu'est-ce que ça signifie pour vous ?

Il y a deux moyens de communication universelle dans le monde : le jeu et la musique. Mais il y a une petite différence. Si je joue de la guitare, je ne peux pas forcément dire : « Tiens, vas-y, joue » et donner la guitare. Par contre, avec le jeu, en quelques minutes de présentation ou d'explication des règles, tout le monde est sur un même pied d'égalité et la partie peut commencer.

Le jeu crée alors un moment de pause qu'on partage avec un autre et qu'on se donne à soi-même. Lorsqu'on est pris par le jeu, plus rien à part le moment présent n'a d'importance. Moi, ce que j'aime beaucoup dans le jeu, c'est qu'il favorise la découverte de l'autre au cours d'une partie. C'est ce moment que j'appelle « une invitation à rencontrer l'autre ».

Compétences visées	Items	
	Savoir	Savoir-faire
C1 Formuler des questions à partir d'une situation énigmatique présentée par un texte court comportant des indices explicites, une photo, une diapositive. Formuler par écrit une question en rapport avec le contexte.		Q13 Q14.1
C3 Dans le cadre d'une énigme, agencer les indices en vue de formuler une question, une supposition ou une hypothèse. Choisir une piste de recherche à partir de 2 indices fournis.		Q12.1
C5 Concevoir ou adapter une procédure expérimentale pour analyser la situation en regard de l'énigme. Par exemple remettre en ordre les étapes écrites ou illustrées, d'une procédure expérimentale ou d'une manipulation simple...		Q2
C7 Identifier et estimer la grandeur à mesurer et l'associer à un instrument de mesure adéquat.		Q9.2
C9 Repérer et noter correctement une information issue d'un écrit à caractère scientifique. Dégager et noter sans les dénaturer, des informations explicites et implicites issues d'un texte informatif.		Q4.1
C10 Repérer et noter correctement une information issue d'un graphique. Graphiques en bâtonnets, en bandelettes ou sectoriels de lecture immédiate.		Q10.1.a Q10.2.b Q10.2.c
C11 Repérer et noter correctement une information issue d'un schéma, d'un croquis, d'une photo ou d'un doc audio-visuel.		Q11.1
C12 Comparer, trier des éléments en vue de les classer de manière scientifique. Classer en 2 groupes selon un critère admissible par tous et une caractéristique personnelle.		Q5 Q11.2
C13 Mettre en évidence des relations entre deux variables. Identifier 2 variables et certaines de leurs valeurs et exprimer de manière quantitative si une relation existe entre elles.		Q10.1.b
C14 Rassembler des infos sous la forme d'un tableau et les communiquer à l'aide d'un graphique. Communiquer sous la forme d'un diagramme en bandelettes ou en bâtonnets, des informations données dans un tableau.		Q10.2.a
C16 Elaborer un concept, une loi, un principe... A partir d'objets ou de vivants apparentés scientifiquement, énumérer ou représenter des caractéristiques extérieures pour arriver à la notion de groupe.		Q12.2
1.1.2 Les êtres vivants réagissent. Les récepteurs des stimuli (organes des sens sans étude anatomique exhaustive)	Q1.1 Q1.2 Q1.3	
1.1.4 Les êtres vivants se reproduisent. <ul style="list-style-type: none"> • Cycle de vie. • Diversité du cycle de vie. 	Q4.2.a Q4.2.b	
1.2 L'organisme. <ul style="list-style-type: none"> • L'appareil circulatoire et sa fonction de transport dans tout l'organisme. • L'appareil digestif et sa fonction d'absorption, de dégradation, d'assimilation et de stockage. • L'appareil respiratoire et les échanges gazeux. • L'appareil locomoteur et ses fonctions de support, de protection et de mobilité. 	Q6 Q7.1 Q7.2	
2.2 L'électricité Bons et mauvais conducteurs	Q14.2	
3.1 Propriétés et changements <ul style="list-style-type: none"> • Les états de la matière • Les changements d'état 	Q8.3 Q8.2	
4.1 L'air et l'eau Les états de l'eau	Q8.1	
4.1 L'air et l'eau <ul style="list-style-type: none"> • Le cycle de l'eau • Caractéristiques d'un bulletin météorologique. 	Q3 Q9.1 Q9.2	

Compétences visées	Items				SFC
	Histoire		Géographie		
	S	SF	S	SF	
2.3.2 Lire une carte, un plan en utilisant des éléments de la légende : représentation par des couleurs, limites administratives, tracé des voies de communication, pictogrammes...					Q2.6
2.3.2 Lire un écrit à caractère informatif ou explicatif					Q3.b
2.3.2 Lire un graphique : repérer et noter correctement des infos provenant de graphiques simples en bâtonnets, en bandelettes, cartésiens.					Q2.10b
2.4 Exploiter l'info et en vérifier la pertinence en fonction de la recherche entreprise : confronter et organiser l'information, compléter tableaux double et simple entrée [...]					Q2.10a
2.4 Exploiter l'info et en vérifier la pertinence en fonction de la recherche entreprise : situer l'information dans un cadre spatial et chronologique [...]					Q2.12
3.1.1 Utiliser des repères de temps pour se situer soi et situer des faits dans le temps. Périodes conventionnelles en incluant des repères de faits marquants.		Q1.1 Q1.2 Q1.4.b Q1.5			
3.1.1 Utiliser des représentations du temps : ligne du temps l'année en mois, ligne du temps avec repères (naissance JC, siècles, périodes conventionnelles, etc.), grille horaire hebdomadaire, calendrier.		Q2.3			
3.1.2 Lire une trace du passé : l'identifier et la classer en fonction de sa nature, déterminer son origine et la rattacher à un mode de vie.		Q1.3 Q2.5.b			
3.1.3 Exploiter des sources historiques – interpréter en distinguant ce qu'on lit et ce qu'on déduit.		Q2.5.a			
3.1.3 Exploiter des sources historiques – comparer 2 docs (iconographiques ou objets) traitant d'un même sujet.					
3.2.1 L'organisation du temps : situer des faits vécus par soi et d'autres (chronologie, fréquence, durée, ancienneté).	Q2.4 Q2.11				
3.2.2 Le mode de vie des gens [...] une époque déterminée. Caractériser des activités et des techniques pour s'alimenter, se loger, se vêtir, se déplacer, se soigner, produire / pour s'instruire, communiquer, se distraire et s'exprimer.	Q1.4.a				
3.2.4 La nature d'une trace du passé, d'une source historique. Identifier, classer : objet, monument / doc écrit (original ou reconstitué) / photographie, peinture, sculpture / graphique / doc audiovisuelle (original ou reconstitué)	Q2.2				
4.1.1 Utiliser des repères spatiaux : sur une carte de la Belgique, sur une carte d'Europe (Belgique et UE), sur un planisphère (continents, Atlantique et Pacifique)				Q3.a Q2.7	
4.1.1 Utiliser des représentations spatiales : plan de sa commune, carte Belgique - régions, carte Europe, limites des états UE, ...planisphère.				Q2.9	
4.1.2 Localiser [...] – orienter selon les 4 directions cardinales				Q2.8	
4.1.2 Localiser [...] – situer par rapport aux repères (4.1.1)				Q2.1	
4.1.3 Lire une image géographique. Distinguer photo aérienne et photo au sol.				Q4.2.a Q4.2.b	
4.2.1 Les composantes du paysage : identifier (bâtiments, champs, prairies, espaces boisés, voies de communication, surface plane ou accidentée, cours d'eau, vallée), caractériser (éléments naturels ou humains, paysage peu ou très humanisé, urbain, rural ou industriel).			Q4.3 Q4.4		
4.2.2 Les milieux « naturels », atouts contraints : en identifier et en caractériser (forêts, déserts, montagnes, mers, océans), identifier leurs atouts et contraintes (pente, altitude / cours d'eau / temps qu'il fait / rareté ou exubérance de la végétation).			Q4.1 Q4.5		
4.2.3 L'organisation de l'espace : fonction, structuration, dynamique. Caractériser ses structurations (surface bâtie, non bâtie, ville, village, limites des champs, et prairies, limites régionales, nationales, UE)			Q4.6		

SYNTHÈSE DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE "BILAN"

Depuis 2021, la Direction du Pilotage du Système éducatif propose aux enseignants et directions d'école de répondre à des questionnaires « bilan ». L'objectif de ces questionnaires est double. D'une part, ils peuvent permettre d'améliorer sensiblement l'organisation des épreuves, et d'autre part, ils constituent un retour des enseignants vers le groupe de travail qui conçoit l'épreuve, et s'avère donc un outil de communication important.

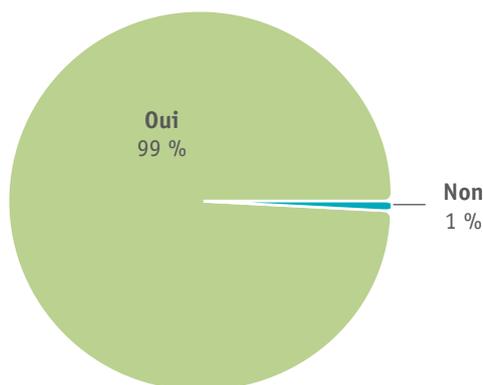
Le questionnaire consacré à l'épreuve CEB a obtenu jusqu'à 821 réponses aux questions.

Vous trouverez ci-dessous les principaux résultats de cette enquête.

LA PASSATION

LES CONSIGNES DE PASSATION (HORAIRE, MATÉRIEL...) ÉTAIENT-ELLES EXPLICITES ?

NOMBRE DE RÉPONSES : 682



COMMENT ESTIMEZ-VOUS LA DURÉE PRÉVUE POUR LA PASSATION DE L'ÉPREUVE ?

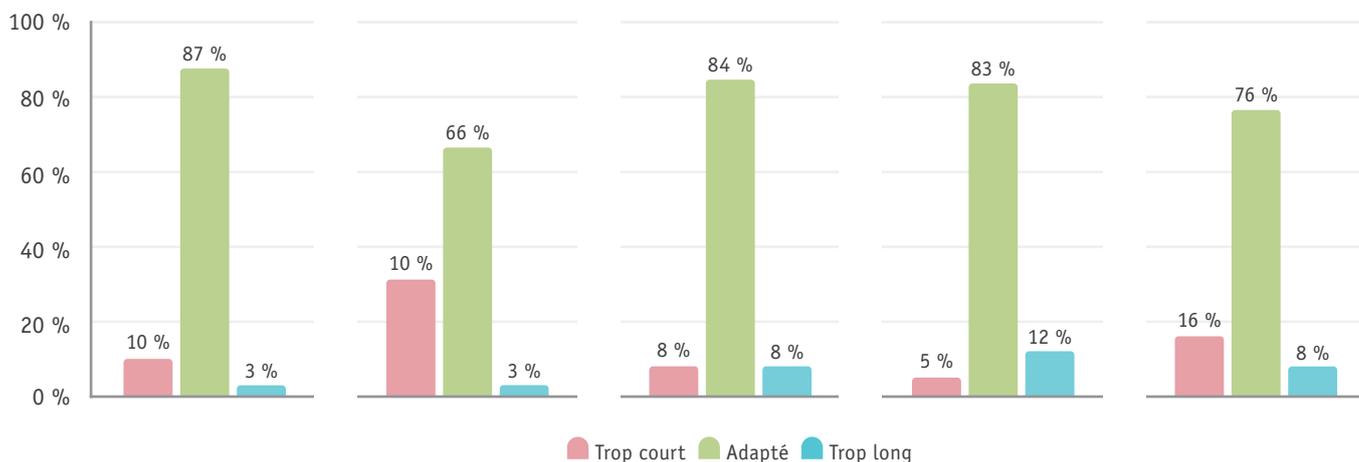
ÉCOUTER
(40 MIN.)
RÉP. : 645

ÉCRIRE
(65 MIN.)
RÉP. : 641

LIRE INFORMATIF
(65 MIN.)
RÉP. : 641

LIRE FICTIONNEL
(65 MIN.)
RÉP. : 643

SOLIDES & FIGURES
(65 MIN.)
RÉP. : 640



LA PASSATION (SUITE)

COMMENT ESTIMEZ-VOUS LA DURÉE PRÉVUE POUR LA PASSATION DE L'ÉPREUVE ?

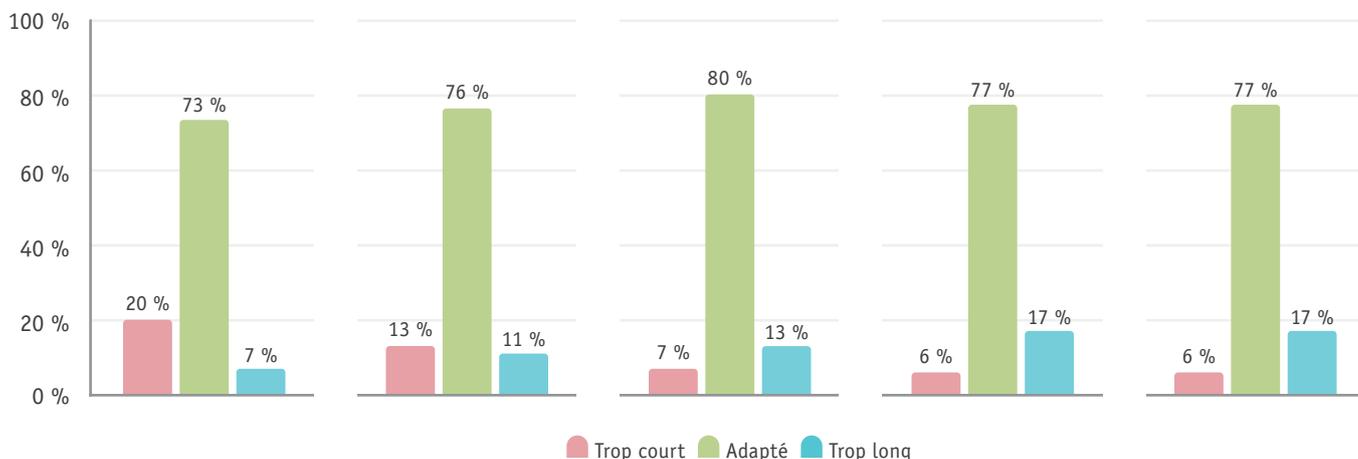
GRANDEURS
(75 MIN.)
RÉP. : 642

NOMBRES & OP. (1)
(40 MIN.)
RÉP. : 640

NOMBRES & OP. (2)
(50 MIN.)
RÉP. : 633

FORM. HIS. & GÉO.
(75 MIN.)
RÉP. : 647

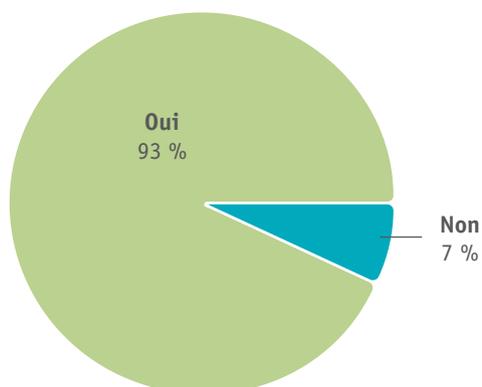
INITIATION SCIENT.
(75 MIN.)
RÉP. : 646



LE CONTENU DE L'ÉPREUVE

LA FORMULATION DES CONSIGNES/QUESTIONS VOUS A-T-ELLE PARU CLAIRE ?

NOMBRE DE RÉPONSES : 763



COMMENT ESTIMEZ-VOUS LE DEGRÉ DE DIFFICULTÉ DES QUESTIONS ?

ÉCOUTER

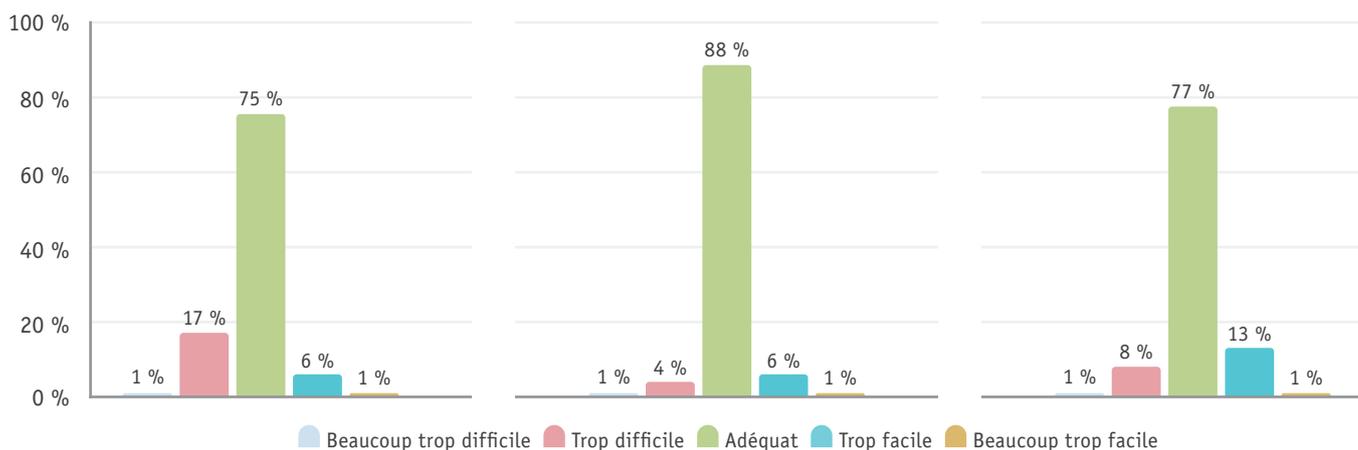
NOMBRE DE RÉPONSES : 687

ÉCRIRE

NOMBRE DE RÉPONSES : 690

LIRE INFORMATIF

NOMBRE DE RÉPONSES : 684

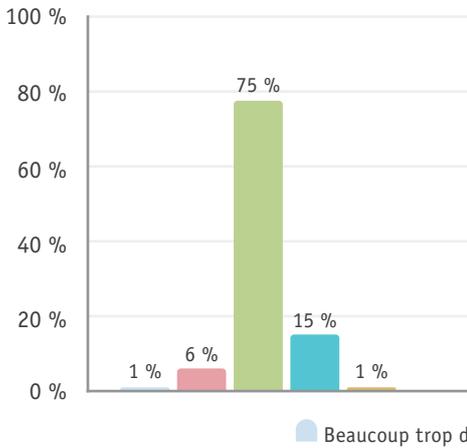


LE CONTENU DE L'ÉPREUVE (SUITE)

COMMENT ESTIMEZ-VOUS LE DEGRÉ DE DIFFICULTÉ DES QUESTIONS ?

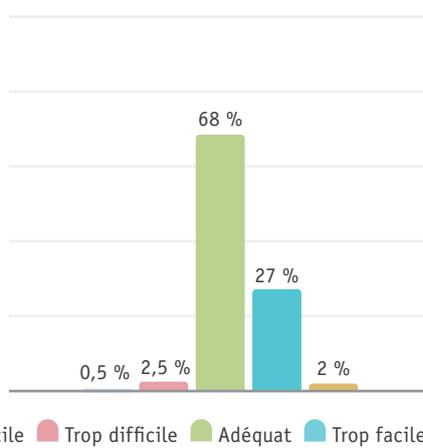
LIRE FICTIONNEL

NOMBRE DE RÉPONSES : 688



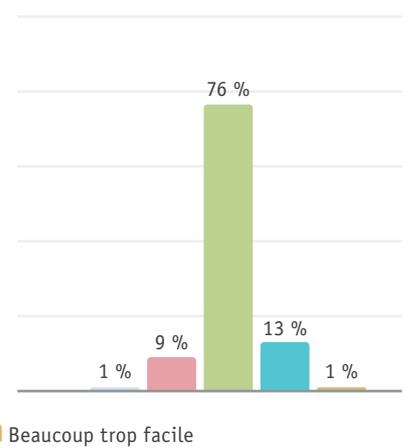
SOLIDES & FIGURES

NOMBRE DE RÉPONSES : 687



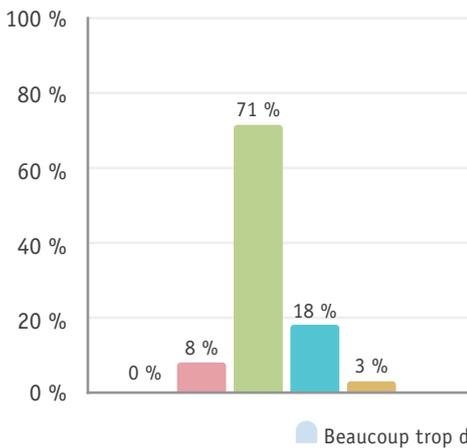
GRANDEURS

NOMBRE DE RÉPONSES : 692



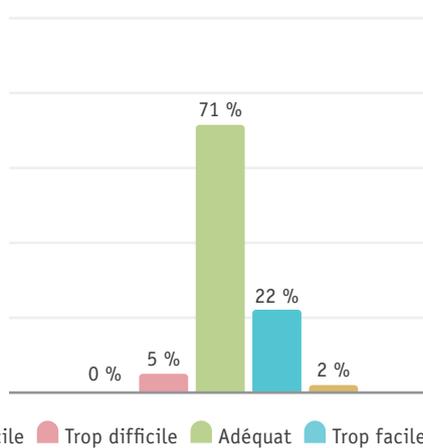
NOMBRES & OPÉRATIONS (1)

NOMBRE DE RÉPONSES : 682



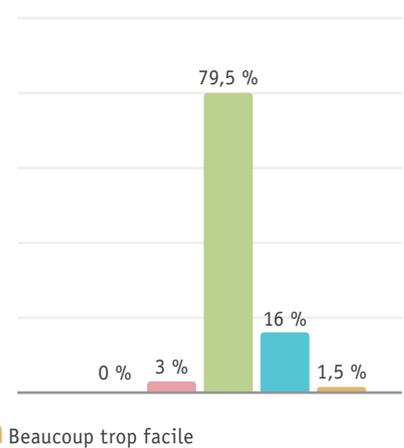
NOMBRES & OPÉRATIONS (2)

NOMBRE DE RÉPONSES : 682



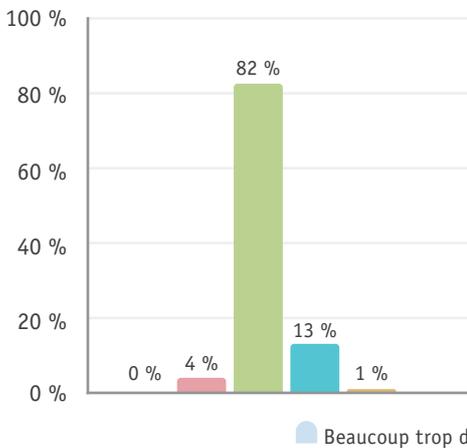
FORMATION HISTORIQUE & GÉO.

NOMBRE DE RÉPONSES : 696



INITIATION SCIENTIFIQUE

NOMBRE DE RÉPONSES : 685

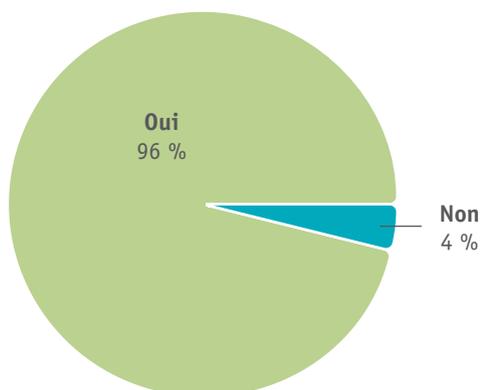


Beaucoup trop difficile Trop difficile Adéquat Trop facile Beaucoup trop facile

LA CORRECTION

DE MANIÈRE GÉNÉRALE, LES GRILLES DE CORRECTION ÉTAIENT-ELLES CLAIRES ?

NOMBRE DE RÉPONSES : 703



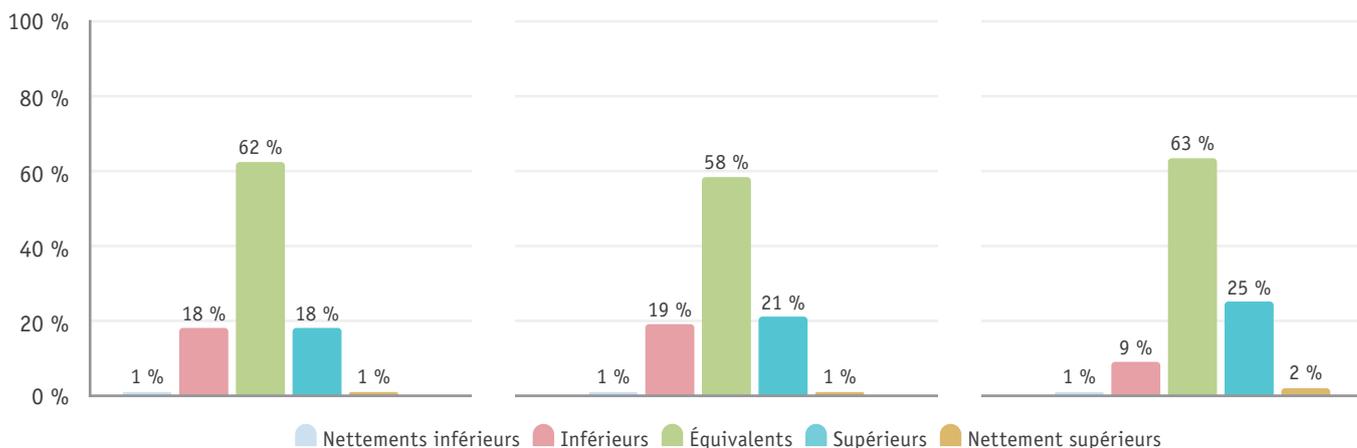
LES RÉSULTATS

COMMENT ESTIMEZ-VOUS LES RÉSULTATS DE VOS ÉLÈVES À L'ÉPREUVE COMMUNE PAR RAPPORT À CEUX OBTENUS PENDANT L'ANNÉE ?

FRANÇAIS
NOMBRE DE RÉPONSES : 624

MATHÉMATIQUES
NOMBRE DE RÉPONSES : 614

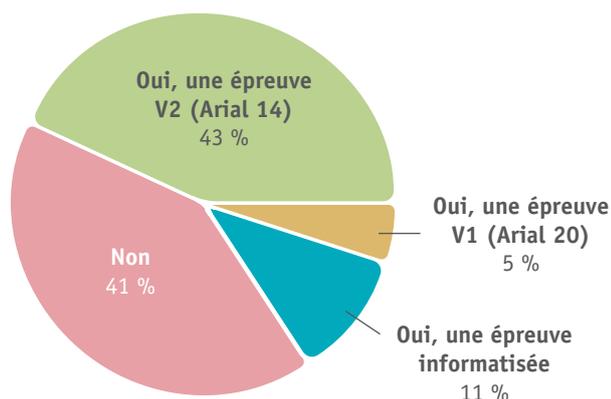
ÉVEIL
NOMBRE DE RÉPONSES : 617



LES ADAPTATIONS

CERTAINS DE VOS ÉLÈVES ONT-ILS BÉNÉFICIÉ D'UNE ÉPREUVE ADAPTÉE ?

NOMBRE DE RÉPONSES : 821





**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement**
Avenue du Port, 16 – 1080 Bruxelles
www.fw-b.be – 0800 20 000

Graphisme : Aurélien FAUVILLE - aurelien.fauville@cfwb.be
Décembre 2024

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR
0800 19 199
courrier@le-mediateur.be

Éditeur responsable : Quentin DAVID, Directeur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution